

La parole est ensuite donnée à M SIGNORET, qui expose l'ordre du jour de la présente réunion :

- Présentation des bureaux d'études retenus pour réaliser l'aménagement foncier
- Calendrier de l'opération
- Classement des parcelles :
- critères de classement
- choix des parcelles étalons
- Questions diverses

I PRESENTATION DES BUREAUX D'ETUDE

M SIGNORET précise que depuis la dernière réunion de la commission communale en date du 27 mai 2017, la procédure administrative s'est déroulée selon les dispositions réglementaires suivantes :

- consultation des Conseils municipaux des communes concernées sur le principe de l'aménagement foncier et sur le périmètre
- sollicitation des services de l'Etat pour obtention de l'arrêté déterminant les prescriptions à respecter pour l'établissement du projet d'aménagement foncier
- délibération du Conseil départemental ordonnant l'opération et fixant le périmètre
- procédure d'appel d'offres pour la désignation des prestataires
- sollicitation des services du cadastre pour l'obtention des fichiers des propriétaires

Un marché a donc été signé par le département avec le cabinet BISIO pour le lot foncier (travail de géomètre) et avec le bureau d'études CESAME pour le lot environnement.

II CLASSEMENT ET PARCELLES ETALON

La parole est ensuite donnée à M CARRIER du cabinet BISIO pour la présentation de la suite des opérations :
Le travail à réaliser consiste maintenant à effectuer un classement des sols compris dans le périmètre d'aménagement foncier selon leur valeur de productivité, conformément aux dispositions des articles R 123.1 et suivants du code rural ; pour cela, la commission considère que le classement peut être réalisé en 7 classes de valeur selon le tableau ci-annexé ; pour chaque classe des parcelles étalons sont également proposées.

Après discussion sur l'ensemble des informations contenues dans ce tableau, une visite sur le terrain est effectuée afin de valider ces principes de classement des sols.

Ce tableau ainsi que les critères de classement et les parcelles étalon pourront être revus d'ici la fin du classement qui sera effectué sur le terrain.

III CALENDRIER

* Le classement sera effectué par secteurs géographiques selon le tableau ci annexé ; la présence de plusieurs membres de la commission est souhaitée sur chaque secteur ; la commune organisera une publicité afin que les propriétaires qui le souhaitent puissent participer.

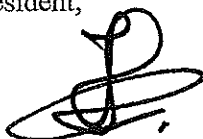
V QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que lorsque l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier sera ordonnée, les projets de mutations de biens compris dans le périmètre devront être portés à la connaissance du secrétariat de la commission communale (Service Aménagement Rural DAT / DGAD Conseil Départemental 24 Rue Saint Esprit 63000 Clermont Ferrand)

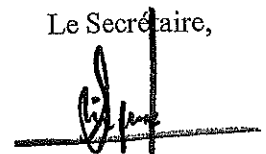
De même, les modifications de l'état des lieux (notamment les coupes de bois) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Conseil départemental (même adresse).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures .

Le Président,



Le Secrétaire,



ANNEXE 1

AMENAGEMENT FONCIER DE CONDAT EN COMBRAILLE
avec extensions sur LA CELLE D'AUVERGNE-ST ETIENNE DES CHAMPS-TRALAIGUES
Une seule Nature de culture retenue : Prairie

TABLEAU DES CLASSES

Classe	Couleur	Valeur à l'hectare points	Pour 1 ha de 1 ^{ère} classe il faut	Pour 1 ha de la classe précédente il faut	Critères d'évaluation des terrains	Liste des parcelles étalons		
						Section	N°	Lieudit
1	Rouge	10 000			Mécanisation facile, bonne qualité agronomique, sol régulier et profond, sain, gros rendement, plat. Terrains bâtis et dépendances.	AP	236	La fraisse
2	Bleu	9 300	1.07.53	1.07.53	Terrain mécanisable, de bonne qualité agronomique, bon rendement, possibilité de présence de pierre, peu sensible à la sécheresse ou à l'humidité, pente faible.	BC BH	137 13 partie	Puy des Nautes Chemin de Meneix
3	Vert	8 500	1.17.65	1.09.41	Terrain mécanisable, de qualité agronomique correcte, rendement moyen à bon, présence de pierre, légèrement séchant ou humide, terrain légèrement accidenté et/ou pentu.	BH	5 partie	La Clivière
4	Jaune	7 000	1.42.86	1.21.43	Terrain mécanisable, plus sensible à la sécheresse ou à l'humidité, rendement plus faible en raison d'une moindre profondeur de sol et/ou d'un degré de pente plus important, quelques petits obstacles (ruses, petits talus, quelques pierres...), difficilement labourable.	BH CD	5 partie 13 partie	La Clivière Les Grousses
5	Violet	5 500	1.81.82	1.27.27	Difficilement mécanisable, terrain accidenté et pente plus marquée, sol peu profond, sensibilité accrue à la sécheresse ou à l'humidité, rendement moyen à faible, obstacles (pierres, ruses, mouillères).	CD BO	14 partie 216	Les Grousses Le Bourg
6	Marron Clair	4 000	2.50.03	1.37.50	Très difficile à mécaniser voire impossible, terrain accidenté, présence d'obstacles rendant l'exploitation incommode (pierres, talus importants...), pâturage très moyen, très sensible à la sécheresse ou à l'humidité.	BI BP	161 partie 74 partie	La Clivière Chapelariat
7	Hachuré Noir	1 000	10.00.00	4.00.00	Non mécanisable, terrain inculte, rendement nul, bois et taillis humide ou en forte pente, rochers, falaises, marécages carrières, étang, chemin	AP	214	Le Gayron

Bois et friches : Seul le sol nu fait l'objet du classement, 2 à 3 classes de moins selon les cas par rapport aux parcelles agricoles voisines.

AFAP CONDAT EN COMBRAILLE

Secteurs	DATE	Horaires et lieux de rendez-vous
Peuvier	16 Avril 2018	9 h – Peuvier
Fontenaille	19 Avril 2018	9 h – Fontenaille
Saint Bard	23 Avril 2018	9 h – Saint Bard
Les Huillards	24 Avril 2018	9 h – Les Huillards
Clergoux	02 Mai 2018	9 h – Clergoux
Le Cros	14 Mai 2018	9 h – Le Cros
Le Grand léger	15 Mai 2018	9 h – Le Grand léger
Jeangouloux	16 Mai 2018	9 h – Jeangouloux
Pacros	17 Mai 2018	9 h – Pacros
La Chassagne	22 Mai 2018	9 h – La Chassagne
Bussières Sud	23 Mai 2018	9 h – Bussières
Bussières Nord	24 Mai 2018	9 h – Bussières
La Baraque	31 Mai 2018	9 h – La Baraque
Mondeyrand-Montchaumeix	01 Juin 2018	9 h – Mondeyrand-
Montchaumeix-Cheval Blanc-Marsanges Sud	04 Juin 2018	9 h – Montchaumeix-
Villevieille	05 Juin 2018	9 h – Villevieille
Larfeux	06 Juin 2018	9 h – Larfeux
Farges	07 Juin 2018	9 h – Farges
Chervalanges	11 Juin 2018	9 h – Chervalanges
Les Goutelles	12 Juin 2018	9 h – Les Goutelles
Vedrine	13 Juin 2018	9 h – Vedrine
Le Romaneix	18 Juin 2018	9 h - Le Romaneix
Trachaize	19 Juin 2018	9 h - Trachaize
Bonnefond	20 Juin 2018	9 h - Bonnefond